

R G P D

Règlement Général sur la Protection des Données

C'est un règlement de l'Union Européenne qui renforce la sécurité et la protection des données pour tous les individus



C'est quoi une donnée personnelle ?

Ce sont toutes les informations qui permettent de t'identifier :

- Ton nom, ton prénom
- Ton adresse e-mail
- Ton adresse postale
- Une photo de toi
- Ton numéro de téléphone
- Ce que tu postes sur les réseaux sociaux

Le RGPD te donne les droits :

-  Accès : Tu peux demander quelles informations une entreprise ou une application détient sur toi.
-  Rectification : Tu peux corriger les informations fausses.
-  Suppression : Tu peux demander qu'on supprime tes données (c'est le «droit à l'oubli»).
-  Opposition : Tu peux refuser qu'on utilise tes données pour la publicité, par exemple.

À partir de 15 ans (en France) :

- Tu peux donner ton consentement seul pour qu'un site ou une application traite tes données (comme créer un compte). Avant 15 ans, tes parents doivent donner leur accord.
- Les applications et sites doivent être clairs : Ils doivent expliquer simplement ce qu'ils font avec tes données. Pas de textes incompréhensibles !

Parles-en à ton·ta
conseiller·ère



ou scane
ce QR-Code :



Plus d'info sur le site
de la **CNIL.**
www.cnil.fr

Quelques conseils pour protéger tes données :

- Ne partage pas trop d'informations personnelles en ligne.
- Vérifie les paramètres de confidentialité de tes applications.
- Choisis des mots de passe solides.
- Lis les conditions d'utilisation.

